

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2021**

L'an deux mil vingt et un le 15 janvier à 20 h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle « La Ruche de Candy » sous la présidence de Monsieur Patrice MALCHERE, Maire

### **Membres présents :**

Patrice MALCHERE

Françoise LE MER, Philippe GUILLEMET, Estelle BERTÉE, Philippe GUITTON, Yolande CLEMENT, Fabienne COTTÉ, Caroline MAILLARD, Martine ROSSIGNOL, Laëtitia SALINGROD, Fabien BARCQUE, Gilles BOUCHÉ, Gérard LENFANT, Sylvain MARTIN.

**Secrétaire de séance :** Philippe GUITTON

<i>Nb de Mb afférent au CMI</i>	<i>15</i>	<i>Convocation : 11/01/2021</i>
<i>Nb de Mb en exercice</i>	<i>14</i>	<i>Publication : 21/01/2021</i>
<i>Qui ont pris part à la délibération</i>	<i>14</i>	

## **ACQUISITIONS**

Le meuble bas réfrigéré 4 portes du restaurant scolaire ne fonctionne plus depuis 2 semaines.

Après diagnostic, la société Froid 77, chargée de la maintenance, a présenté

- Un devis de réparation      1 489,63 € HT      1 787,56 € TTC
- Un devis de remplacement    4 281,70 € HT      5 138,04 € TTC

Compte-tenu de l'ancienneté (14 ans) et de la vétusté de cet équipement, le Conseil Municipal opte, à l'unanimité, pour l'achat d'un meuble neuf, mais souhaite la consultation d'une autre société.

Monsieur le Maire retiendra l'offre la mieux-disante et en informera les élus.

A prévoir lors de la préparation du budget primitif 2021, l'achat d'un micro-ondes pour le restaurant scolaire.

## **TRAVAUX**

Une consultation a été engagée pour le changement du portail de la bibliothèque.

Monsieur Philippe GUITTON présente les deux offres qui diffèrent compte-tenu de la spécificité des entreprises :

- Entreprise LALLEMAND (La Grande Paroisse) 4 021.16 € HT 4 825.39 € TTC  
Récupération du ferrage existant – Fabrication vantaux en bois exotique – Serrure classique  
Aucune peinture
- Entreprise FERRONERIE PIEL (Achères la Forêt) 5 525.00 € (non assujettie à la TVA)  
Fabrication du bâti principal en métal et des vantaux en bois exotique – Serrure de sécurité  
sur organigramme mairie – Système de pivot sur roulement pour ouverture - Peinture du  
bois et de l’acier

Le Conseil Municipal retient, à l’unanimité, l’offre PIEL plus complète et durable.

## REGIE d’ETAT

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Dominique LE ROUX, garde champêtre assermenté, a compétence pour verbaliser les contraventions à certaines règles des dispositions du Code de la Route (principalement à Achères celles concernant le stationnement)

Deux possibilités pour dresser procès-verbal :

- PV réalisé sous forme numérique et traité par le Centre national de traitement de Rennes. Toute la verbalisation est réalisée de façon électronique (enregistrement du procès-verbal - notification de la contravention - recouvrement de l’amende) Un matériel numérique portable doit être acheté et fait l’objet d’un contrat de maintenance.
- PV manuscrit (timbre-amende). Dans ce cas, pour procéder à l’encaissement des amendes forfaitaires, une régie d’Etat doit être créée. Cette création et l’installation du régisseur incombent au Préfet en concertation avec le Maire.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l’unanimité, opte pour le maintien des PV manuscrits et le charge d’engager la procédure de création d’une régie d’Etat auprès du Préfet.

Monsieur le Maire proposera la nomination de Dominique LE ROUX en tant que régisseur titulaire et de Flora BOURDONCLE en tant que suppléante.

## INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

### PERSONNEL COMMUNAL

- Pour le remplacement de Fatima RODRIGUES dans sa fonction d’agent de service à la cantine, Amalia MORGADO, achéroise, a été recrutée 8 h par semaine scolaire.
- Béatrice BERTHELOT qui a la même fonction cessera son activité au 1<sup>er</sup> mars prochain. Un avis de recrutement a été publié.
- Si l’arrêt de travail d’Eric MALNUIT, agent technique, se prolonge au-delà de la fin de l’hiver, l’embauche d’un contractuel pour pallier son absence sera étudiée

## **FINANCES**

La subvention attendue de 11 558 € pour le financement des travaux d'installation d'une vidéoprotection autour du complexe mairie-salles-école ne sera pas versée par l'Etat faute de crédits suffisants pour satisfaire toutes les collectivités demandeuses.

L'opération est donc totalement autofinancée (14 448.22 € HT). Les élus regrettent cette décision qui impacte les finances communales.

## **POPULATION**

Suite au recensement de début 2020, l'INSEE a communiqué le chiffre officiel de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : 1 163.

Ce chiffre est celui des habitants des 472 résidences principales. Les habitants des 115 résidences secondaires ne sont pas comptabilisés. On peut donc estimer le nombre total d'achérois à 1450.

## **RESTAURATION EGLISE**

Madame Estelle BERTEE informe les élus de la signature prochaine d'une convention entre la commune et la Fondation du Patrimoine, convention qui a pour objet de collecter des fonds pour le financement de la 3<sup>ème</sup> et dernière tranche de travaux de restauration de l'église Sainte Fare. La communication autour de cet appel à mécénat populaire et d'entreprise sera mise en œuvre rapidement.

## **FLEURISSEMENT VILLAGE**

Suite à proposition de la commission Environnement, Madame Françoise LE MER est en cours de consultation pour le fleurissement des bacs du village. Coût de l'opération : 500 € maximum.

## **POINT SUR LES TRAVAUX RECENTS**

Monsieur Philippe GUITTON informe les élus des réalisations suivantes depuis le dernier Conseil Municipal :

- Installation d'un ballon d'eau chaude supplémentaire à l'école
- Changement des 9 radiateurs de la salle polyvalente
- Restauration du soubassement du mur de façade de la bibliothèque

## **INFORMATIQUE MAIRIE**

Monsieur le Maire informe les élus de la signature d'un contrat de maintenance et d'assistance des 5 postes de la mairie avec la société TDL Services (77 Fontainebleau) pour 120 € TTC/mois.

Dorénavant, toutes les opérations de maintenance ne peuvent être effectuées que par des sociétés compétentes missionnées par la mairie et présentant toutes les garanties.

Aujourd'hui, toutes les données communales sont sauvegardées (ce qui n'était pas le cas précédemment), les codes d'accès informatiques sont sécurisés au secrétariat général et l'utilisation des ressources informatiques est fiable et optimisée

## **FIBRE OPTIQUE**

475 foyers étaient éligibles au 31/12/2020, 43 le seront au 11/02/2021 dont la mairie et l'école.

## PLANNING REUNIONS

FEVRIER	Vendredi 26	20h	Conseil Municipal
MARS	Vendredi 5	20h	Commission des finances
	Vendredi 26	20h	Commission des finances
AVRIL	Vendredi 2	20h	Conseil Municipal
	Samedi 3	9h30	CCAS
	Samedi 3	10h30	Caisse des Ecoles

*LA SEANCE EST LEVEE A 21 H*